

Avis de constitution

SOCIETE « AXIUM BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « AXB »

Siège Abidjan, Attécoubé, Locodjro, Cité Addoha,
Bloc L052, Appartement A026, Ilot GH08, Lot ND, Ilot
GH08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXIUM BÂTIMENT & TRAVAUX
PUBLICS » en abrégé « AXB »

Objet : La société a pour objet, tant en République de Côte d'Ivoire qu'à l'étranger: La réalisation de tous travaux de bâtiment et de travaux publics, de génie civil, de construction, de rénovation, de réhabilitation, de voirie et réseaux divers (VRD); La fourniture de matériaux, matériels et équipements de chantier, la maîtrise d'œuvre, la coordination, le pilotage et la gestion de projets de construction, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Attécoubé, Locodjro, Cité Addoha,
Bloc L052, Appartement A026, Ilot GH08, Lot ND, Ilot
GH08

Dirigeant(s) M SOUMAHORO MORI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14247 du 26/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82175/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

